

CLARIFIANTS



# FITOPROTEINA XP

FORMULE POLYCOMPOSÉE  
À L'ACTION SPÉCIFIQUE DE DÉBOURBAGE

## COMPOSITION



Protéine végétale extra pure, extraite de la pomme de terre 70% et Acide citrique (E330) 20 %, sur des supports siliceux colloïdaux 10%.

## CARACTÉRISTIQUES



Elle se présente sous la forme d'une poudre grisâtre avec une légère odeur caractéristique.

Toute différence dans la taille des particules est l'une de ses caractéristiques. FITOPROTEINA XP ne contient pas de produits considérés comme «allergènes alimentaires» conformément à la législation en vigueur. De plus, les matières premières du produit ne proviennent pas d'organismes génétiquement modifiés (c'est un produit sans OGM).

## UTILISATIONS



FITOPROTEINA XP est un clarifiant complexe qui exerce une action de débouillage sur le moût et le vin, avec un grand respect des caractéristiques sensorielles originelles du vin ; en raison de ces propriétés, elle convient également à la finition et à la pré-mise en bouteille.

FITOPROTEINA XP est issue d'une sélection rigoureuse des matières premières, au cours de laquelle les nombreuses caractéristiques d'intérêt œnologique ont été prises en compte (charge électrique, pouvoir de débouillage, action adsorbante spécifique...) : la caractéristique de FITOPROTEINA XP est son action d'élimination des bourbes. Son utilisation lors de la clarification du vin et du moût est généralement également possible seule, sans bentonite, car le floc obtenu présente la caractéristique de sédimenter rapidement.

Dans tous les cas, si l'application œnologique l'exige, il est possible d'utiliser MASTERVIN® COMPACT après FITOPROTEINA XP.

**Pour utiliser FITOPROTEINA XP, veuillez respecter les réglementations applicables en la matière.**



# FITOPROTEINA XP

FORMULE POLYCOMPOSÉE  
À L'ACTION SPÉCIFIQUE DE DÉBOURBAGE



## MODE D'EMPLOI

Diluer FITOPROTEINA XP dans de l'eau froide dans un rapport de 1:10 - 1:20, lentement et en mélangeant sans cesse.

La solution ainsi obtenue ne se conserve pas et doit être utilisée dans les 12 heures. Il convient de rappeler que l'efficacité des clarifiants s'améliore sensiblement s'ils sont convenablement répartis dans les masses à traiter ; le système le plus fonctionnel est DOSACOM® qui effectue un dosage proportionnel.



## DOSAGES

De 5 à 20 g/hL pour le vin et le moût.



## CONDITIONNEMENT

Sachets en poly laminé de 500 g et sacs de 5 kg.



## CONSERVATION

Conserver dans un endroit frais et sec. Refermer soigneusement les emballages ouverts.



## DANGEROUSITÉ

Conformément à la réglementation européenne en vigueur, le produit est classé dangereux (voir la fiche de sécurité).